

PRÉAVIS N° 87

AU CONSEIL COMMUNAL

Plan de quartier 2 Petite Prairie
Route de desserte centrale – ch. Falconnier
Prestations d'ingénieurs – Etudes
Demande de crédit de CHF 81'500.- TTC

Délégué municipal : M. Olivier Mayor

Nyon, le 26 novembre 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

En 1997, le Conseil communal a traité et a adopté, le 30 juin de la même année, le préavis n° 100 « Plan de quartier La Petite Prairie » situé dans le secteur du Reposoir ainsi que la convention entre la Commune et les propriétaires. Le plan de quartier, après oppositions, et un recours, est entré en vigueur le 18 août 2000.

La réalisation d'un nouveau quartier de type urbain dans un environnement vierge de toute construction exige un équipement de base qui comprend les réseaux d'énergie et d'assainissement, ainsi que des aménagements de mobilité structurants.

En 2003, les Services industriels et le Service des travaux et environnement demandaient un crédit de CHF 5'900'500,- TTC afin de réaliser les réseaux structurants des plans de quartier 1 du Reposoir et 2 Petite Prairie (préavis n°52).

N'étaient pas comprises dans cette demande de crédit les dessertes routières du PQ 2 Petite Prairie étant donné que les projets de construction des bâtiments n'étaient pas encore connus.

Après plus de huit ans pour traiter les recours portant sur les projets de construction envisagés à la Petite Prairie, les travaux ont débuté finalement cet automne par la phase 1 du plan de quartier tel que l'exige le règlement.

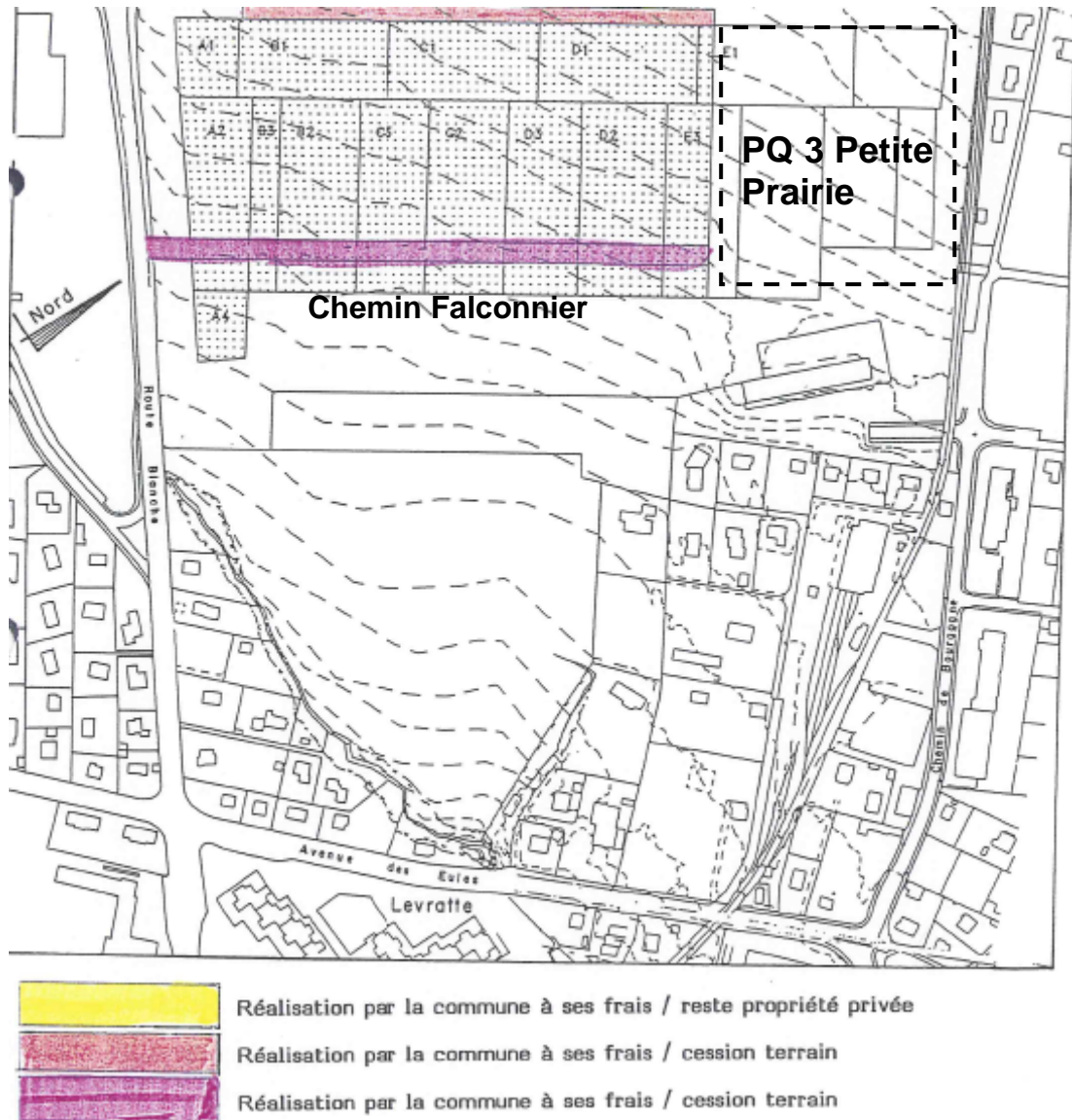
La convention qui lie la Commune aux propriétaires prévoit que la Commune construise la route de desserte centrale du plan de quartier réservée principalement à la circulation des transports publics sur une parcelle cédée gratuitement par les propriétaires.

Dans le but de coordonner au mieux la construction des bâtiments et leur accès, il est nécessaire d'étudier dans les meilleurs délais cette voie publique. Le présent préavis demande le crédit d'études qui permettra d'établir le projet définitif, la demande d'autorisation selon la Loi cantonale sur les routes, et de mener les appels d'offres publics afin de définir les conditions d'exécution. Au terme de cette étude, il sera possible de vous présenter la demande pour crédit de réalisation au printemps 2013.

Précisons que la Municipalité a souhaité d'ores et déjà nommer cette desserte interne : il s'agira du chemin Falconnier.

2. Description du projet

Comme le mentionne le plan de quartier, le chemin Falconnier permettra, à terme, de créer une liaison "mobilité" entre la route de Signy et la route de St-Cergue via le chemin du Chêne. Les études, qui seront menées, vont porter uniquement sur la desserte du PQ 2 Petite Prairie étant donné que le PQ 3 Petite Prairie n'a pas encore fait l'objet d'une planification (voir extrait de la convention ci-dessous).



Extrait de l'annexe à la convention entre la Commune et les propriétaires du 17 mai 1996.

Le projet du chemin, tant sur les aspects techniques que sur les aspects paysagers, sera coordonné avec le projet d'aménagements extérieurs, établi par les mandataires des propriétaires privés, et avec le projet du parc du Reposoir, y compris le bâtiment public (situé à l'angle de la route de Signy et le chemin Falconnier). dans l'optique de construire une desserte centrale de quartier intégrée qui favorise toutes les mobilités.

Ce projet permettra de dimensionner l'infrastructure routière, de traiter toutes les questions d'aménagements tels que la superstructure (revêtements), l'éclairage, le mobilier urbain et le traitement paysager.

Outre le Service des travaux et environnement, les Services industriels, le Service des espaces verts et forêts, le Service de l'urbanisme, ainsi que l'Office de la mobilité participeront à l'établissement de cette nouvelle voie publique.

3. Incidences financières

Les prestations des mandataires peuvent se décomposer de la manière suivante (montant HT) :

Génie civil - projet définitif et appel d'offres	CHF	51'500.-
Ingénieur transport	CHF	3'000.-
Géomètre – relevés	CHF	5'000.-
Architecte-paysagiste	CHF	8'000.-
Mobilier urbain y c. éclairage public	CHF	5'000.-
Divers et imprévus	CHF	<u>3'000.-</u>
Total HT	CHF	75'500.-
Total TTC	CHF	81'500.-

Le projet de construction du chemin Falconnier est estimé à ce jour à CHF 1'800'000.-.

Cet investissement, prévu au plan des investissements, sera sans doute couvert, en partie, par les taxes compensatoires.

Sans blocage et retard dans les procédures liées à ce projet, nous envisageons le déroulement des principales étapes de la manière suivante :

Examen préalable	Avril 2013
Appel d'offres public	Mai 2013
Mise à l'enquête publique	Juin 2013
Crédit de réalisation	Août 2013
Exécution	Fin 2013 / début 2014

Précisons que le solde des travaux de réalisation du chemin Falconnier suivra les phases de construction du quartier de la Petite Prairie.

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

4.2. Dimension sociale

Le chemin Falconnier est avant tout une voie dédiée à terme au transport public, mais aussi un espace public qui participe à la mise en réseau de la mobilité douce et qui facilite le déplacement au sein et à travers ce bout de ville afin de le mettre en connexion avec les quartiers de proximité existants.

4.3. Dimension environnementale

La desserte de quartier centrale a été planifiée avec un objectif clair qui est de limiter le trafic de véhicules individuels motorisés en lui donnant un caractère d'espace public orienté sur le transport public et la mobilité douce; il s'agit au mieux de réduire le bruit routier et la pollution de l'air.

5. Conclusion

Grâce à la réalisation du chemin Falconnier telle que fixée dans la convention entre les propriétaires et la Commune de Nyon, le nouveau quartier de la Petite Prairie offrira tous les accès publics planifiés, garants de la qualité de vie, et sera relié directement aux quartiers tels que Mangette, Reposoir et En Gravette.

NYON · PRÉAVIS N° 87 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

- vu** le préavis N° 87 concernant l'octroi d'un crédit de 81'500.- TTC pour financer les prestations d'ingénieurs relatives aux études nécessaires à l'établissement du projet de la desserte centrale du quartier de la Petite Prairie (Ch. Falconnier),
- ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit total de CHF 81'500.- TTC pour financer les prestations d'ingénieurs permettant d'établir le projet de la desserte centrale du quartier de la Petite Prairie (Ch. Falconnier).
- à cet effet, de lui accorder un crédit total de CHF 81'500.- TTC qui sera à porter au compte n° 9143.20 "dépense du patrimoine administratif", dépense amortissable en 5 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 26 novembre 2012 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Vice-présidente:

E. Ruey-Ray



Le Secrétaire :

C. Gobat

Annexe :

- Fiche d'investissement

1^{ère} séance de la commission

Municipal délégué	M. Olivier Mayor
Date	Jeudi 20 décembre 2012 à 19H30
Lieu	Ferme du Manoir – Salle de conférence 2

FICHE D'INVESTISSEMENT											
PREAVIS No.	87	/	2012	PQ 2 Petite Prairie - Route de desserte centrale Chemin Falconnier - Crédit d'étude				Date:	Nyon le	26.11.2012	
Demande de crédit de CHF 81'500.-- TTC											
Situation des préavis au 19.11.2012			2007	2008	2009	2010	2011	2012			
Total des préavis votés par le Conseil Communal			11'435'780	15'096'800	16'926'760	6'905'181	12'753'520	23'385'373			
Situation des emprunts au 19.11.2012			2007	2008	2009	2010	2011	2012	Cautionnements et garanties		
Plafond d'emprunt selon préavis No. 27 adopté le 12.12.2011							225'000'000	225'000'000	Plafond (préavis No.27)	24'200'000	
Emprunts au 1er janvier			126'692'231	131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600	122'883'270	Engagé	-11'265'799	
Evolution des emprunts durant la période +/-			4'533'248	9'827'534	-259'656	-2'826'757	-15'083'330	5'000'000	Caution demandée	0	
Emprunts fin période/date du jour			131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270	Disponible	12'934'201	
Dépenses d'investissement			Estimation des dépenses d'investissements nets					Estimation amort. + entretien			
Descriptif/Libellé	CHF TTC	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL	Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel	
Etude chemin de Falconnier	81'500	0	81'500	0	0	0	81'500			0	
		0				0	0				
Total de l'investissement	81'500	0	81'500	0	0	0	81'500	5	16'300	0	
Financement du préavis											
Budget de fonctionnement:											
Trésorerie courante											
Investissement:											
Trésorerie/Emprunts dont			81'500								
Estimation des coûts d'exploitation			2012	2013	2014	2015	2016	2017			
Libellé / années											
Coût total d'exploitation				18'745	18'256	17'767	17'278	16'789			
Intérêts en %	3.00%	0	2'445	1'956	1'467	978	489				
Entretien			0	0	0	0	0				
Amortissements			16'300	16'300	16'300	16'300	16'300				
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0				
Personnel supp. en EPT		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0				
Economies / Recettes		0	0	0	0	0	0	0			
		0	0	0	0	0	0				
Coûts nets d'exploitation		0	18'745	18'256	17'767	17'278	16'789				